



CT DGAC 05 novembre 2014

Le CT a débuté par quelques mots du Directeur Général concernant le budget DGAC et le contexte européen.

BUDGET DGAC

Le Directeur Général a fait une première présentation du budget de la DGAC et doit à nouveau être auditionné par le Sénat. Même si le DG semble confiant au vu de la première entrevue, il faut rester prudent car c'est au niveau du Sénat que la DGAC avait rencontré certaines difficultés la dernière fois !

Pour l'instant les OS n'ont reçu aucune information précise sur le futur budget et FO a demandé la tenue d'une réunion dédiée.

EUROPE

Le ministre étant empêché, le DG représentera la France lors de la prochaine réunion des ministres des transports à Rome. Pour l'instant les positions françaises sont inchangées et il s'agira, entre autres, de défendre le plan de performance proposé par la France (qui ne respecte pas totalement les directives de la Commission Européenne) avec des redevances en légère hausse, et de s'opposer à la séparation structurelle Opérateur/Régulateur. Sur ce dernier point le DG nous a dit être vigilant mais pas inquiet dans le contexte actuel (adhésion de nombreux états à la position française) malgré l'opposition du parlement européen aux états.

A noter que la CE n'a pas encore adopté de plan définitif RP2 car certains états ont présenté des projets non-conformes aux directives de la CE et du PRB (Performance Review Body, chargé de définir et proposer les objectifs à la CE). La France fait partie de ces états mais l'augmentation de 5% de nos redevances de route n'a rien de commun avec, par exemple, la proposition des allemands d'augmenter leurs tarifs de 20% !!!

PRC (Prime de redéploiement des Compétences)

L'arrêté listant les services concernés a été validé en séance, après quelques modifications incluant les Ouvriers d'Etat. **FO, CFDT et CGT ont voté Pour ; UNSA s'est Abstenue et SNCTA a voté Contre.**

FO est intervenu pour attirer l'attention de l'Administration sur le cas du DCC de Drachenbronn, implanté sur une base aérienne que la Défense envisage de fermer dès l'été 2015. Le Secrétariat Général a confirmé la possibilité de modifier l'arrêté-liste en fonction des nouveaux besoins qui pourraient survenir en cours de protocole.

Logement Cayenne et Océan Indien

FO a relayé le mécontentement des agents de la Réunion et de Mayotte qui n'ont toujours pas pu bénéficier des mesures pourtant actées en Septembre 2013 !! FO a également pointé les imprécisions et le flou entretenu par les réponses faites aux agents en Guyane.

Le DG a convenu que le sujet était parfois compliqué et qu'il était nécessaire de mandater un représentant de

l'administration dûment informé lui-même afin de pouvoir fournir localement des réponses claires et individualisées à chaque agent. A priori, **au-delà du SNIA qui est en charge de ce dossier, un correspondant des Services Administratifs des SNA ou DSAC concernés devrait être chargé de la démarche auprès des agents.**

Elections et vote par correspondance

FO a fait remarquer que certains services n'avaient pas encore tenu de réunions d'information des OS et donc des personnels ! **FO a également insisté sur la nécessité de sécuriser les possibilités de vote par correspondance,**

notamment pour les services opérationnels (horaires de travail décalés) ou les services isolés (ex délai postal Mayotte !). Le DG a été sensible aux arguments de FO et a demandé à SDP de sécuriser le processus, notamment pour les agents isolés.

Loi Sauvadet

Le texte est semble-t-il enfin approuvé par la Direction du Budget et serait en route pour le conseil d'état.

FO a insisté sur l'urgence du dossier et sur les contraintes calendaires de mise en œuvre des mesures !

